

Boom du vélo en Île-de-France post-Covid : la nécessaire mobilisation des collectivités pour une révolution durable

Jérémie Almosni, Directeur de l'ADEME Île-de-France et Louis Belenfant, directeur du Collectif Vélo Île-de-France

La crise sanitaire de la Covid-19 marque un tournant pour la pratique du vélo en Île-de-France. En un an, entre septembre 2019 et 2020, le nombre de déplacements à vélo a bondi de 69% grâce à la mise en place d'un vaste réseau de pistes cyclables temporaires. En cette rentrée 2021, s'ouvre un nouveau défi : comment faire en sorte que cette explosion du vélo ne soit pas une simple parenthèse, mais au contraire le début d'une transformation durable de nos déplacements en Île-de-France ?

Pérenniser le boom du vélo : un prérequis pour atteindre collectivement les objectifs de neutralité carbone

Notre région en a besoin. Alors que nos routes et nos transports en commun sont saturés aux heures de pointe, la place du vélo est encore trop faible : seulement 2% des déplacements contre une moyenne de 7% au sein de l'Union européenne. **Notre région en a aussi le potentiel.** Les déplacements quotidiens font en moyenne de 4,7km, moins de 20 minutes à vélo ! L'Île-de-France est largement en mesure d'atteindre l'objectif du plan vélo national de 9% de déplacements à vélo en 2024. Cette augmentation est essentielle pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs climatiques, baisser les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, et améliorer significativement et durablement la qualité de l'air et le bien-être des Franciliens. **2024 n'est pas une année comme les autres pour l'Île-de-France.** Avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, elle sera sous les feux des projecteurs du monde entier, une occasion unique de montrer l'image d'une région capitale moderne, qui a su prendre le tournant d'une mobilité plus efficace et plus verte !

Cette révolution du vélo ne se fera pas sans une mobilisation collective. Il est bien sûr nécessaire de pérenniser les pistes cyclables temporaires. Mais pour être prêts en 2024 et faire du vélo une évidence pour tous les Franciliens, il faut aller plus loin. Des dizaines, des centaines de kilomètres de pistes cyclables, du stationnement vélo dans les gares et à proximité des commerces doivent voir le jour partout dans nos villes. Pour y arriver, l'ADEME et le Collectif Vélo Île-de-France appellent à l'adoption et la mise en œuvre au plus vite par toutes les collectivités franciliennes de plans vélo ambitieux.

Quelles clés pour agir ?

Pour y parvenir, les particuliers, les professionnels et les collectivités peuvent être accompagnés par l'ADEME notamment dans leurs démarches par l'accès aux informations d'une part, mais également en bénéficiant d'une expertise et d'aides financières d'autre part. Ainsi, des collectivités comme la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse, ou Le-Perray-en-Yvelines ont pu lancer des études pour la mise en place un schéma directeur cyclable, qui constitue la pierre angulaire d'une politique cyclable. Sur cette base, d'autres collectivités souhaitent poursuivre une politique cyclable ambitieuse. Qu'il s'agisse d'actions de communication, de services de location de longue durée ou d'ateliers de réparation... elles sont en demande d'ingénierie territoriale. C'est d'ailleurs le sens à donner aux candidatures de la Commune de Bourg-la-Reine ou de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, récentes lauréates du dernier appel à projet Vélo de l'ADEME AVELO. Dans la suite logique de son Plan Vélo (2018-2021), la commune de Bourg-la-Reine souhaite mettre en œuvre une politique des mobilités actives. Son schéma directeur permet d'apporter une cohérence avec les projets des collectivités voisines (la commune de Haÿ-les-Roses, ou l'EPT Vallée Sud Grand Paris). Au-delà de ce schéma et du plan d'investissement qui en découlera, la commune souhaite lever les freins à la pratique du vélo en multipliant les arceaux à vélo à la place de stationnements voiture. Par ailleurs, l'exemple de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise montre également que la structuration d'un réseau cyclable doit se poursuivre avec des actions d'animation et de communication : malgré 118km de piste cyclable et le fait que 30% des salariés vivent à moins de 5km

Proposition de tribune

de leur lieu de travail, la part modale du vélo y reste faible. L'agglomération souhaite lever les freins au vélotaf notamment grâce à l'organisation d'un « Challenge mobilité » dans 70 entreprises dans le cadre de « Plans de Mobilité Inter-Etablissements ».

En parallèle, le Collectif Vélo, et son réseau de 40 associations locales, est quant à lui prêt à travailler avec tous les territoires pour concevoir des politiques et des aménagements cyclables au plus près des besoins des usagers. Cette collaboration avec la société civile est la garantie d'infrastructures de qualité, qui sauront trouver très rapidement leur public.

Collectivement, nous pouvons relever le défi d'une transformation durable de nos villes en faveur du vélo. Donnons-nous rendez-vous en 2024 pour observer ces dizaines de milliers de cyclistes que des politiques cyclables ambitieuses auront mis sur les routes !